LABORATOIRES
Prodene Klint
Division lingettes
8, rue Léon jouhaux
ZA PARIEST
F-77183 CROISSY BEAUBOURG

FICHE TECHNIQUE PRODUIT FINI	Approbation :
\\Serveur-alby\partage_urgens\FICHWORD\VIO\FT FDS\Technique lingettes\351-400\FTUL371.doc	Révision: 02/17.10.13 Page: 1/3

FICHE N° UL 371

PREVEN'S FAMILY
LINGETTES ANTISEPTIQUES

DEFINITION:

Ces lingettes sont des lingettes imprégnées d'une solution bactéricide, levuricide et virucide pour l'antisepsie rapide de la peau, des objets et des surfaces.

COMPOSITION:

Solution d'imprégnation des lingettes:

- agent antiseptique
- agent hydratant* : *des couches supérieures de l'épiderme
- parfum menthol

Substances actives : éthanol CAS 64-17-5 (47 mg/g), chlorure de benzalkonium CAS 85409-22-9 (3 mg/g), chlorhexidine digluconate CAS 18 472-51-0 (1,2 mg/g).

Non-tissé: 100 % Viscose

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES DE LA SOLUTION D'IMPREGNATION:

Bactéricidie: EN 1040 (1 min)
EN 1040 (1 min, SARM)
EN 1276 (30 secondes, conditions de propreté)
EN 1276 (5 min)
prEN 13727 (30 secondes, conditions de propreté)
EN 13727 (5 min, conditions de propreté)
selon le protocole de la norme européenne NF EN 1500, réduction de 99,8% (1 min, *Escherichia coli)*
EN 13697 (5 min, conditions de propreté)
EN 14561 (5 min, conditions de propreté)

Levuricidie: EN 1275 (*Candida albicans*, 5 min)
EN 13624 (*Candida albicans*, 5 min, conditions de propreté)
EN 13697 (*Candida albicans*, 5 min, conditions de propreté)
EN 1650 (*Candida albicans*, 30 sec, conditions de propreté ; *Trichophyton mentagrophytes*, 15 min, conditions de propreté)

Virucidie : actif sur *Rotavirus* selon la méthodologie de la norme NF T 72-180 (5 min)

actif sur *Parainfluenza 3 (paramyxovirus/virus humain)* selon la méthodologie de la norme NF T 72-180 (15 min)
actif sur H5N1 (virus de la grippe aviaire)
actif sur H1N1 selon la méthodologie de la norme EN 14476 + A1 en 30 sec
actif sur *herpès virus* selon la méthodologie de la norme NF T 72-180
actif sur *HIV* selon la norme NF T 72-180 en 30 sec
actif sur *PRV (virus modèle Hépatite B)* selon protocole de la norme NF T 72-180 en 30 sec
actif sur *BVDV (virus modèle Hépatite C)* selon protocole de la norme NF T 72-180 en 30 sec

UTILISATION:

L'utilisation des lingettes ne dispense pas du protocole de lavage hygiénique et chirurgical des mains, avec un savon antiseptique.

Les lingettes permettent l'antisepsie rapide des mains entre deux lavages antiseptiques, en l'absence de contact contaminant.

Les lingettes permettent de désinfecter les surfaces type plans de travail, la plupart des ustensiles personnels (thermomètre, pinces à ongles, rasoirs, ciseaux, etc.), des objets publics et professionnels (téléphones, poignées de porte, abattant de W.C., sanitaires, etc.).
Les lingettes s'utilisent en voyage, en voiture, en avion, au bureau, à la maison...
L'utilisation des lingettes ne dispense pas du protocole de nettoyage, préalable à toute désinfection.
L'utilisation des lingettes ne dispense pas du protocole de stérilisation des instruments pouvant être stérilisés par un procédé approprié.

Les lingettes sont conformes à l'Arrêté du 8 septembre 1999 (et textes ultérieurs), concernant les produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires. Dans ce cas, pour les surfaces en contact ultérieur avec des aliments, il est nécessaire de réaliser un rinçage préalable à l'eau potable.
Les lingettes sont également autorisées pour la décontamination des mains en milieu alimentaire.

MODE D'EMPLOI:

Soulever partiellement l'étiquette repositionnable du sachet.
Tirer une lingette imprégnée.
Bien repositionner l'étiquette après usage, pour éviter le dessèchement des lingettes.
Frotter la surface ou les mains à l'aide de la lingette pendant au moins 30 secondes.
Ne pas rincer, laisser sécher à l'air libre.
Jeter les lingettes usagées dans un conteneur à déchets.

RAPPEL:

Tous les agents à visée antiseptique et désinfectante ne sont pas stérilisants. Ils réduisent temporairement le nombre des microorganismes.

PRECAUTIONS D'EMPLOI:

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Ce produit est réservé à l'usage externe, sur peau saine exclusivement.
Ce produit est réservé à l'usage des surfaces des objets et petits matériels ne présentant pas de rugosité.
Ne convient pas aux enfants de moins de 30 mois.

ESSAIS DE TOLERANCE :

Testé sous contrôle dermatologique.
La solution a été formulée pour minimiser les risques allergiques.

COMPATIBILITES:

Le produit est compatible avec la plupart des matériaux, sauf plexiglas; procéder à un essai préalable.

INCOMPATIBILITES:

Ne pas utiliser avec d'autres antiseptiques et autres produits.
L'emploi simultané ou successif d'antiseptiques est à éviter sauf avec d'autres composés cationiques.

CONSERVATION:

Avant ouverture du sachet, les lingettes se conservent au moins 30 mois à l'abri de la chaleur, dans les conditions normales de températures.
Période après ouverture (PAO) : 6 mois.

AUTRES INFORMATIONS:

Les informations que ce document contient correspondent à l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné et n'ont d'autre but que de renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Ces informations sont conformes à la législation en vigueur et sont données de bonne foi.
Elles ne sauraient donc constituer un engagement de notre part sur les propriétés précises de ces produits ou leur application à une utilisation déterminée.
L'attention des utilisateurs est donc tout particulièrement attirée sur les risques éventuels encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est prévu.